

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 6 (2007)

Artikel: Les échafaudages en bois : Albert Trezzini
Autor: Aeby, Danielle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

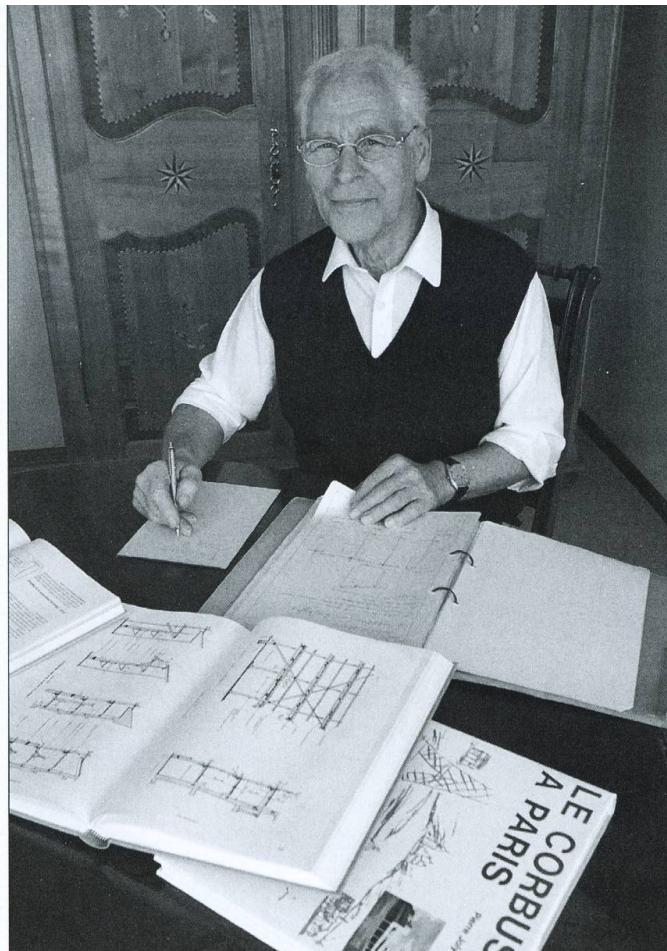
Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les échafaudages en bois

► ALBERT TREZZINI

M. Albert Trezzini fait partie de la troisième génération d'une famille d'entrepreneurs établie à Bulle depuis la fin du XIX^e siècle. C'est en 1964 qu'il reprend les rênes de l'entreprise familiale. Dans les quinze premières années de sa vie professionnelle, M. Trezzini a encore utilisé les échafaudages en bois.



Albert Trezzini, Bulle, le 20 septembre 2007. © Nicolas Repond

D'où provenait le bois pour les échafaudages et sous quelle forme était-il utilisé?

Nous commandions des billes de bois de 12 à 18 centimètres de diamètre (réglementé à cause de la résistance) auprès des forestiers communaux. Ces «perches» étaient en sapin de la région. Nous pouvions les acheter ébranchées et écorcées, et elles nous étaient livrées sur le chantier. Ou bien on allait les chercher sur place, ébranchées seulement, l'écorçage étant assuré par nos manœuvres. Nous commandions la dimension des perches en fonction du chantier. Les plus longues mesuraient 20 mètres. Pour la réfection de l'église de Bulle, en 1935, il en avait fallu cinquante de cette taille. Mais, en stock, on gardait généralement des pièces plus courtes, qui étaient aussi moins coûteuses. Pour les gros chantiers – ceux qui duraient dix-huit à vingt-quatre mois – nous employions systématiquement des perches neuves, à cause des intempéries qui faisaient travailler le bois. Et c'était le travail du contremaître que d'en contrôler tout au long la qualité.

Y avait-il des techniques et normes spécifiques au montage de ces échafaudages en bois?

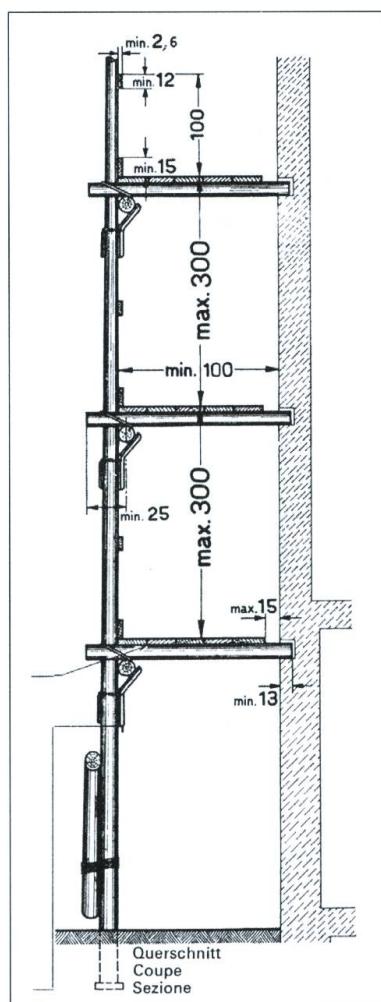
L'utilisation des perches en bois était réglementée par la Caisse nationale d'accidents (CNA) dans un fascicule intitulé: «Ordonnance concernant la prévention des accidents dans les travaux de construction» qui se base sur une loi fédérale édictée en 1911. Il fallait par exemple apprécier la résistance des planches

utilisées et, pour ce faire, on mettait une planche sur deux appuis, à 30 centimètres du sol, sur laquelle prenait place une personne à chaque bout. Si la planche tenait bon, des plateaux de ce type étaient employés pour tout l'échafaudage! Nous utilisions deux systèmes d'ancrage: un dans le sol et un autre qui consistait à fixer des pièces (boulins) dans le mur. Les ligatures (nœuds) étaient faites en corde. Le seul métal utilisé était celui



Photo de groupe prise au pied de l'église de Bulle en juillet 1935.
Au dernier rang, de gauche à droite:
MM. Tornare - Poncet - inconnu -
Körber (président de paroisse) -
Armand Perrin (curé) - inconnu -
inconnu - Perrin. Au milieu, de gauche
à droite: MM. inconnu - Martin Trezzini
- Pilloud (ferblantier) - Savary (contre-
maître). Devant, de gauche à droite:
MM. Zenoni - inconnu.
© Photo Glasson Musée gruérien

Illustration tirée de l'ordonnance fédérale du 8 août 1967 concernant la prévention des accidents dans les travaux de construction. Archives Trezzini



des clous. Pour tout outillage, les ouvriers utilisaient leur marteau de maçon, ou éventuellement celui du boiseur (maçon spécialisé dans le coffrage).

Est-ce qu'un chantier vous a particulièrement marqué?

Je me souviens d'un grand chantier de la région avec un échafaudage en bois: celui de la réfection de l'église de Bulle. J'avais 7 ans en 1935, quand mon grand-père m'emmennait avec lui faire sa tournée de chantier. Les ouvriers accédaient à la façade par des échelles et j'étais impressionné de les voir passer d'un pont à l'autre comme des singes! C'étaient des hommes vigoureux, tous de la région. Sur une photo que nous avons conservée dans l'entreprise, on les voit poser fièrement avec mon grand-père et le curé Perrin autour du coq de l'église, descendu pendant les travaux.

Les accidents étaient-ils nombreux?

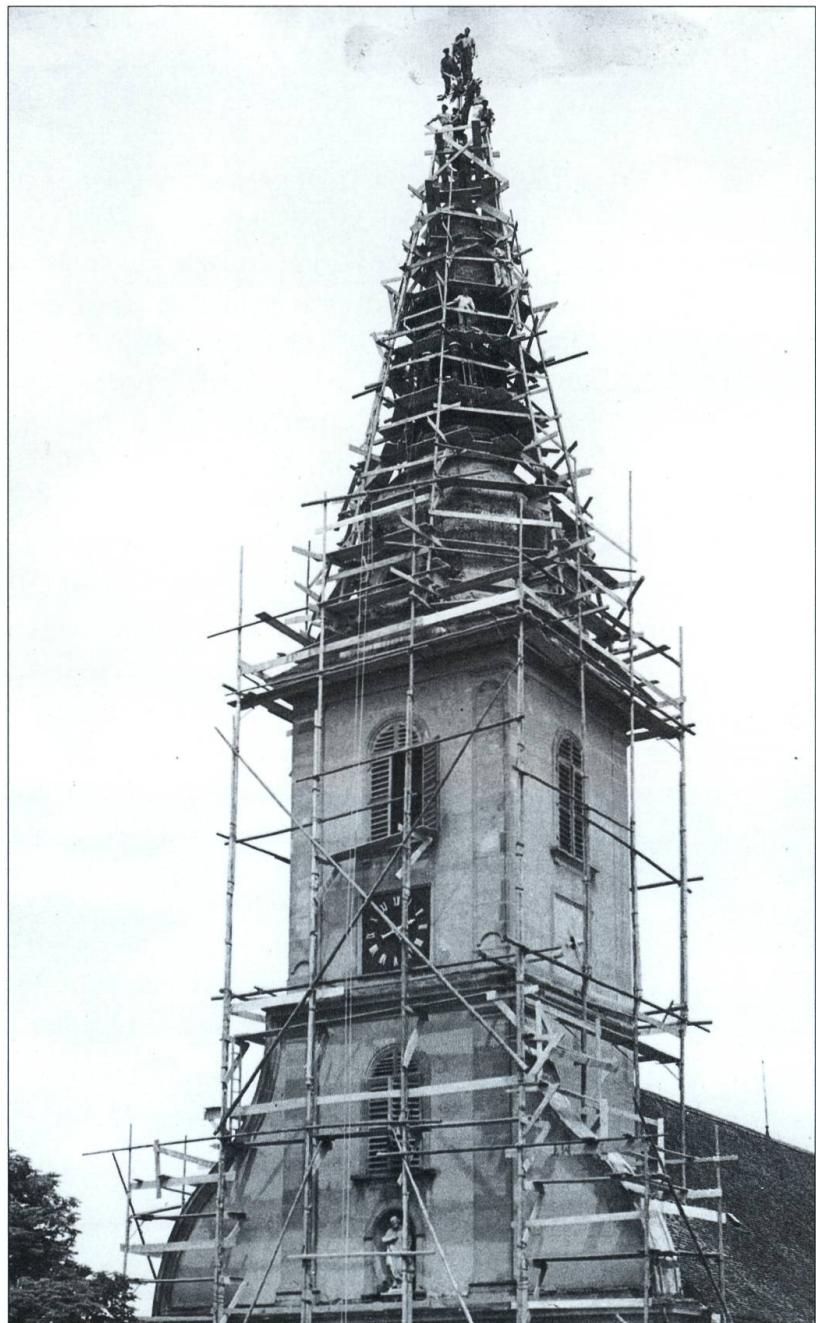
Les accidents n'étaient pas plus nombreux avec les échafaudages en bois qu'ils le sont actuellement avec ceux en métal. Mais c'est sûr que dans certaines entreprises il y a eu des chutes, parfois mortelles, dues à la faiblesse des calculs statiques. Ceux-ci se faisaient «à l'œil» par le patron et le contremaître, qui misaient sur leur expérience. A ce moment-là, le contremaître, représentant du patron, portait toute la responsabilité du chantier. Actuellement, les calculs sont faits par des techniciens, à l'ordinateur, avec la possibilité d'estimer les ancrages en fonction de la force du vent. A l'époque, il y avait encore un autre problème: les ouvriers consommaient pas mal d'alcool. Certains buvaient leur litre de rouge par jour, voire plus...

Et les coffrages, comment étaient-ils réalisés?

Pour coffrer, nous utilisions également du matériel en bois: des carrelets de 10 à 14 centimètres de côté ainsi que des planches de 4 mètres de long sur 20 à 25 centimètres de large et 40 à 45 millimètres d'épaisseur, que nous devions imprégner d'huile afin que le béton n'y colle pas. C'était du sapin, qu'on achetait au mètre cube dans les scieries bulloises. Nous en avions tout un stock qui durait longtemps. Dès les années 1960, nous avons pu acheter des planches standardisées, un peu plus courtes, qui étaient déjà imprégnées.

Que devenait le matériel d'échafaudage après usage?

Les perches en bois étaient sciées... et finissaient dans les 20 fourneaux de la maison à quatre étages de mon grand-père à Bulle!



Restauration du clocher de l'église de Bulle par l'entreprise de Martin Trezzini, juillet 1935. Archives Trezzini

Jusqu'à quand a-t-on utilisé les échafaudages en bois?

Les grandes entreprises les ont utilisés jusqu'au début des années 1950. Ensuite, elles ont peu à peu fait appel à des maisons spécialisées qui leur ont proposé des tubes d'aluminium à assembler. Dans les campagnes – où les entreprises étaient de plus petite taille – les échafaudages en bois ont parfois été utilisés jusque dans les années 1960. Pour des villas, ils sont encore utilisés de nos jours.

Propos recueillis par Danielle Aeby